

18 RAISONS D'ADHÉRER À L'UMIH QUAND ON EST TRAITEURS & T.O.R.

Document de support pour les responsables administratives et les délégués départementaux.

À utiliser lors des rendez-vous d'adhésion, réunions d'information ou salons professionnels.

1. Faire reconnaître enfin notre métier spécifique

L'UMIH est la seule organisation à porter la création d'une branche dédiée aux T.O.R., distincte des restaurateurs ou charcutiers. Adhérer, c'est faire exister notre métier.

2. Être protégé sur le plan juridique, réglementaire et sanitaire

Conseils, fiches pratiques, accompagnement sur les contrôles, contrats, normes PMS, logistique événementielle.

3. Accéder à des outils exclusifs, pensés par et pour les traiteurs

Checklists, modèles de devis, guides pratiques, trames commerciales et documents de conformité.

4. Participer à des projets valorisants à haute visibilité

Concours TOR, partenariats avec la Fondation Bocuse, salons Serbotel, EquipHotel, etc.

5. Intégrer un réseau vivant, engagé, solidaire

Visios Blabla, groupes WhatsApp, entraide entre pairs, partages de bonnes pratiques.

6. Faire entendre sa voix dans les décisions nationales

Vos besoins sont remontés aux ministères, à la DGE, au Sénat, dans une stratégie d'influence active.

7. Bénéficier de leviers économiques et sociaux

Mutuelles, aides RSE, accompagnement AKTO, formations prises en charge, conventions collectives adaptées.

8. Accès facilité aux salons professionnels et concours

Tarifs exposants préférentiels, jury concours, stands collectifs, visibilité renforcée.

9. Influence locale via l'UMIH départementale

Poids dans les décisions locales : ERP, marchés publics, urbanisme, nuisances.

10. Valorisation commerciale face aux clients B2B & institutionnels

L'adhésion rassure les collectivités, entreprises et organisateurs : gage de sérieux et de conformité.

11. Accompagnement personnalisé sur les moments clés

Création, transmission, fermeture, reconfiguration : une aide humaine et technique.

12. Défense collective face aux abus de marché

Redevances, commissions, concurrence déloyale : un syndicat pour vous défendre collectivement.

13. Soutien dans les transitions (RSE, digital, social, RH)

Des outils concrets pour s'adapter aux mutations : loi AGECE, énergie, RH, appels à projets ADEME/CARSAT.

14. Accès à des offres exclusives et partenariats avantageux

Remises SACEM, SPRE, fournisseurs de matériel, logiciels RH, et autres avantages négociés nationalement.

15. Soutien en cas de litiges professionnels

Assistance juridique, protection en cas de conflit avec un client, salarié ou fournisseur.

16. Formation continue adaptée aux besoins du métier

Catalogue de formations HACCP, management, gestion, logistique, hygiène événementielle.

17. Participation à des événements et concours professionnels

Concours, animations salon, interventions sur conférences pro : visibilité et reconnaissance.

18. Veille réglementaire et accompagnement personnalisé

Restez informé des évolutions légales et bénéficiez de conseils concrets adaptés au métier.